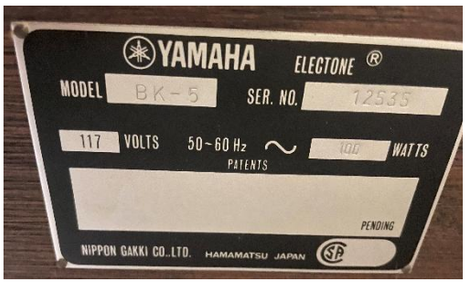
SAINT-DENIS DE-BROMPTON		**VENTE D'UN ARTICLE MUNICIPAL** **Nº A-2026-19**
Date :	2026-11-04	Municipalité Saint-Denis-de-Brompton

La Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton désire se départir du bien usagé suivant, et ce, tel que vu, sans équipement et sans garantie légale de qualité. La présente ne constitue pas une offre de contracter, mais bien une invitation à soumettre de telles offres.

Lot 1	**Orgue Spinet Yamaha Electone BK-5**; années 70. L'orgue est entreposé à l'Église acquise par la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton il y a quelques mois. Le banc et les partitions de piano s'y trouvant sont inclus. **Dimensions :** 111 cm (L) ; 56 cm (P) ; 90 cm (H). **Poids :** Environ 57 kg. *Offre minimum : Aucune* *État : Fonctionnel*













ARTICLE 1 VENTE

Les photos sont à titre indicatif seulement.

ARTICLE 2 ÉVALUATION DU LOT ET LIEU D'ENTREPOSAGE

Le lot est accessible aux offrants pour évaluation uniquement **le mardi 1er décembre 2026, de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h sur rendez-vous seulement**. L'offrant doit communiquer avec la Municipalité au plus tard le vendredi 27 novembre 2026 à 12 h pour prendre rendez-vous aux coordonnées suivantes : Madame Martine Deschênes, par courriel, au mdeschenes@sddb.ca, ou par téléphone, au (819) 846-2744, poste 405.

Le lot est entreposé à l'Église de Saint-Denis-de-Brompton située au 1510, route 222, à Saint-Denis-de-Brompton. L'offrant doit être accompagné d'un officier municipal pour s'y rendre.

ARTICLE 3 FORMULAIRE ET BORDEREAU DE PRIX

Tout offrant doit compléter le formulaire et bordereau de prix prévu à cette fin. Un seul formulaire doit être soumis. Si plusieurs formulaires sont soumis à la Municipalité par le même offrant à l'intérieur des délais, celui offrant le prix le plus élevé sera retenu.

Les taxes applicables (TPS de 5 % et TVQ de 9,975 %) seront additionnées au montant offert au moment de la vente et une facture sera émise par la Municipalité à l'acheteur. La facture devra être acquittée entièrement avant la remise du bien.

ARTICLE 4 MÉTHODE DE TRANSMISSION DES OFFRES

L'offrant peut transmettre son formulaire dûment complété :

- par courriel à mdeschenes@sddb.ca ;
- par télécopieur au 819 846-0915 ;
- en personne ou par la poste au 2050, rue Ernest-Camiré, Saint-Denis-de-Brompton.

ARTICLE 5 DATE LIMITE

Les offres doivent être reçues **au plus tard le mercredi 2 décembre 2026 à 16 h 30.**

ARTICLE 7 PRIORITÉ

La Municipalité souhaite vendre le lot en priorité à un domicilié ou à un propriétaire de la Municipalité. En conséquence, les offres provenant de ces personnes seront considérées prioritairement nonobstant le prix offert à la condition que ce dernier ne soit pas moins du tiers du prix soumis le plus élevé.

En cas d'égalité dans les propositions, la municipalité pourra vendre le lot selon l'ordre de priorité suivant :

1- À un OBNL ;
2- À un organisme public ;
3- À une personne physique ;
4- À une société ;
5- Par tirage au sort.

ARTICLE 8 PRISE DE POSSESSION

L'offrant dont l'offre sera retenue devra acquitter le montant complet de la vente avant la prise de possession du lot vendu. Il devra lui-même procéder au transport de l'ensemble des items compris dans le lot acquis, et ce, à ses frais, à partir du lieu d'entreposage.

Les items devront être récupérés **au plus tard le vendredi 11 décembre 2026 à 12 h**. À défaut, la Municipalité pourra procéder à la vente du lot à l'offrant ayant proposé le deuxième meilleur prix.

ARTICLE 9 DROIT DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres reçues. Elle se réserve en outre le droit de rejeter toutes les offres reçues ou de mettre fin au présent appel de proposition en tout temps.

SAINT-DENIS DE-BROMPTON		**VENTE D'UN ARTICLE MUNICIPAL Nº A-2026-19**
Date :	2026-11-04	Municipalité Saint-Denis-de-Brompton

FORMULAIRE ET BORDEREAU DE PRIX

Madame Martine Deschênes, directrice des loisirs, de la culture et de la vie, après avoir examiné le document « Vente d'un article municipal nº A-2026-19 » et m'étant complètement renseigné au sujet de l'item vendu par la Municipalité, je soussigné, vous offre le prix suivant, pour le lot que je souhaite acquérir, en prévoyant le transport à mes frais, le tout conformément au document « Vente d'un article municipal nº A-2026-19 ».

Nom de l'offrant : _____

Nom du représentant autorisé, s'il y a lieu : _____

Adresse de l'offrant (optionnel) :

Téléphone : (____) _____ Courriel (optionnel):_____

Lot	Description	Prix offert *(avant taxes)*
1	**Orgue Spinet Yamaha BK-5** *Offre minimum : Aucune*	_____ $

En signant l'offre, je comprends que j'offre d'acquérir l'article mentionné, tel que vu, sans garantie légale de qualité. De plus, je consens aux modalités de vente décrites à l'appel de proposition nº A-2026-19.

Date : _____

_____ _____

Signature Nom du signataire

Les offres doivent être reçues **au plus tard le mercredi 2 décembre 2026 à 16 h 30.**